



Des news !

Juin 2014 N°1

Le petit journal des AS et des AP

Le billet d'humeur

Avec l'arrivée des premiers diplômés du bac pro ASSP et le vieillissement de la population notre métier devrait voir des évolutions. Seront-elles à la hauteur de nos attentes ? Serons-nous reconnus-e-s comme un maillon incontournable de l'équipe de soins et estimés-e-s à notre juste valeur ? Au milieu des licences, des masters, des doctorats, il existe sans faire de bruit, un savoir-faire rempli d'humanité et de connaissances nécessaires pour garantir une qualité de soins. NOUS ! Notre métier et son devenir vont dépendre aussi des besoins économiques

et générationnels. Soyons vigilant-e-s, veillons à ne pas rester au bord de la route en matière de reconnaissances professionnelle et salariale. Il est peut-être temps de prendre notre destin en main...



N'hésitez pas à participer à ce journal en nous livrant vos remarques et vos suggestions.

Bac Pro ASSP : Accompagnement, soins et services à la personne

- option A: « à domicile » exerce ses fonctions auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées, de personnes handicapées, vivant en logement privé, individuel ou collectif.

- option B: « en structure » exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives.

L'objectif de l'Éducation nationale est de supprimer les BEP carrières sanitaires et sociales au bénéfice du bac professionnel.

ÉLECTIONS
2014
cgt

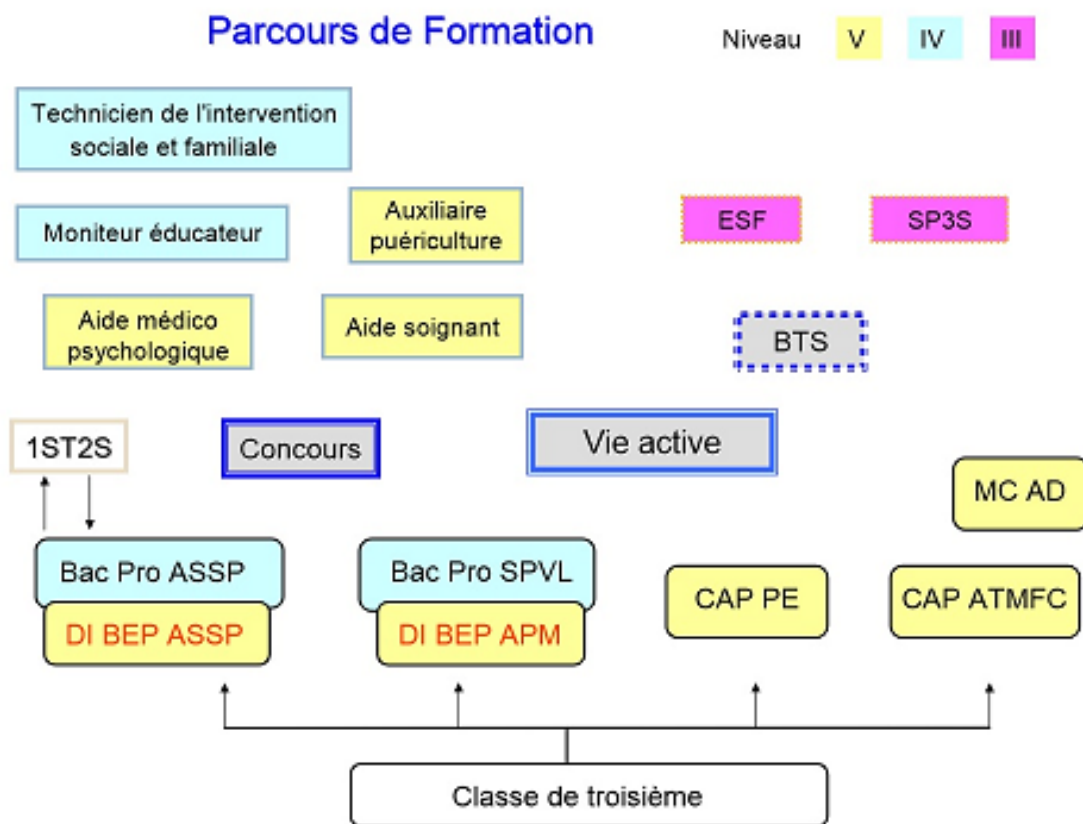
Proximité | Solidarité
Démocratie | Efficacité

Syndicat de site
C.H.U. de Montpellier

Sommaire :

- Bac Pro ASSP
- Schéma filière sanitaire et sociale
- Notre métier et l'économie
- Réformes des diplômes et des métiers
- Un peu d'humour

Schéma d'organisation des baccalauréats de la filière sanitaire et sociale d'aujourd'hui



DI : diplôme intermédiaire

ASSP : accompagnement, soins et services à la personne

SPVL : service de proximité et vie locale

PE : petite enfance

ATMFC : Assistant technique en milieu familial et collectif

MC AD : mention complémentaire aide à domicile

APM : agent de prévention et de médiation

ESF : économique sociale et familiale

SP3S : services et prestations des secteurs sanitaire et social

ST2S : sciences et technologies de la santé et du social

Des poursuites d'études possibles après le bac pro ASSP

- Un BTS ESF (économie sociale et familiale) ou un BTS SP3S (services et prestations des secteurs sanitaire et social).

Un concours d'entrée en écoles d'éducateur de jeunes enfants ou spécialisé avec une bonne préparation.

- Un concours d'aide soignant ou d'auxiliaire de puériculture, mais ces derniers sont d'un niveau V,

inférieur au niveau IV du bac pro. Il existe aujourd'hui une équivalence entre les enseignements modulaires de ces formations. Pour la formation d'aide-soignant, les bacheliers pro ASSP sont reçus après concours et n'ont que 2 modules (sur les 8) à valider, soit 4 à 5 mois de formation.

En formation d'auxiliaire de pué-

riculture, ils n'ont que 3 modules à valider (sur les 8).

- Un concours d'infirmier

- Autres voies envisageables : les formations d'aide médico-psychologique, auxiliaire de vie scolaire ou d'auxiliaire de vie sociale.

Que représentent nos compétences dans l'économie ?

La "Silver économie" au service de nos aînés.

Une activité économique spécifique se développe autour des personnes âgées pour leur faciliter la vie, pour qu'elles soient autonomes le plus longtemps possible. Il s'agit de la "Silver économie". Qu'est ce que la "Silver économie" ?

La Silver économie regroupe toutes les activités économiques agissant pour et/ou

avec les personnes âgées : création de produits et services personnalisés pour les seniors, de technologies pour l'autonomie, de téléassistance; de dispositifs de prévention etc. Quelle implication pour l'emploi ?



La Silver économie a vocation à générer de nombreux emplois effectivement dans les services à la personne (aide à domicile, métiers paramédicaux etc.)

Pour les non anglophones : de l'anglais « silver » pour chevelure argentée, mais veut dire aussi argent si l'on parle de métal...

Vu nos grilles de salaires actuelles la « Silver économie » nous a oubliés ! Qui va pouvoir bénéficier de ces prestations? Avec quel niveau de pension? Que penser aujourd'hui de la prise en charge de nos aînés à l'hôpital?

Réformer l'architecture et le contenu des diplômes des métiers de l'accompagnement

Le « Plan pour les métiers de l'autonomie » présenté le 27 mars 2014 a trois objectifs:

- stimuler et accompagner le développement des métiers de l'autonomie pour répondre à des besoins croissants

- faire des métiers du médico-social et du grand âge un vecteur d'insertion professionnelle

- développer la qualification et faire évoluer les pratiques professionnelles.

Les mesures du troisième objectif ont vocation à être expertisées ou approfondies dans le cadre des états généraux du travail social, prévient le minis-

tère. Il est envisagé une réforme qui pourrait aboutir au "rapprochement" du diplôme d'aide-soignant avec celui issu de la fusion en cours des diplômes d'auxiliaires de vie sociale (DEAVS) et d'aide médico-psychologique (DEAMP).

Pour rappel, le nouveau diplôme DEAVS-DEAMP doit permettre de former des professionnels plus polyvalents, bénéficiant des apports de cultures professionnelles aujourd'hui cloisonnées. Au lieu d'avoir des diplômes étanches par domaine d'intervention DEAVS=domicile/ DEAMP=établissements et services médico-sociaux,

il s'agirait d'aller vers un diplôme plus transversal, avec un tronc commun consacré à l'accompagnement des personnes et des approfondissements plus spécifiquement consacrés aux différents lieux d'exercice du métier. Dans ce cadre, le gouvernement envisage d'étendre la démarche au secteur sanitaire, à travers un rapprochement avec l'actuel diplôme d'aide-soignant.

Créer un double niveau de formation

- un premier niveau de formation, correspondant à la création d'un nouveau diplôme de niveau V de travail social, commun aux secteurs sanitaire, social et médico-social (domicile et établissements) centré sur les actes de la vie courante nécessaires aux personnes ne pouvant plus les réaliser elles-mêmes, au sein des établissements et à domicile.

- un second niveau, avec un nouveau diplôme de niveau IV dans le secteur sanitaire et une réorganisation d'un diplôme unique de niveau IV en travail social. Le nouveau diplôme sanitaire, orienté vers le soin accessible

par le nouveau diplôme de niveau V de travail social ou par le baccalauréat professionnel "accompagnement, soins et services à la personne", permettrait d'envisager un élargissement du champ de compétences de ces professionnels, y compris en leur confiant un champ d'exercice indépendant de la collaboration avec l'infirmier et en leur permettant de collaborer avec d'autres professionnels paramédicaux. (plan pour les métiers de l'autonomie présenté par le gouvernement en mars 2014)

Affaire à suivre...



Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant

La CGT

ADV-Euromédecine:35842
Lapeyronie-Bénech:38129
St Eloi-Chauliac-Crèche:37378
Colombière-Balmes-Bellevue-
IFE:39654
syndicat-cgt@chu-montpellier.fr

Syndicat de site
CH.U. de Montpellier



Virginia Henderson
1897-1996

Elle nous a tous
angoissés !

Les patients ont des besoins, nous aussi !

Besoin de respirer : ne plus avoir besoin de changer de planning tous les 2 jours par manque de personnels.

Besoin de boire et de manger : quand on a le temps !

Besoin d'éliminer : de plus en plus de difficulté pour pouvoir effectuer nos mictions dans des temps raisonnables. Question transpiration tout va bien !

Besoin de se mouvoir et maintenir une bonne posture : se mouvoir sur le parking et tourner des heures pour essayer de trouver une place...quant à maintenir une bonne posture favorisée par les mouvements et les activités physiques, rien à dire. Nous sommes gâtés ! Les accidents du travail se multiplient.

Besoin de dormir et de se reposer : résultats d'enquête auprès du personnel, problème à l'endormissement, stress anxiété, conditions de travail difficiles = arrêt de travail

Besoin de se vêtir et de se dévêtir : non, nous ne sommes pas nues sous nos tenues !

Besoin de maintenir la température corporelle du corps dans les limites normales : c'est raté surtout l'été quand il fait 40° dehors et à l'intérieur !



Attention le mode d'emploi a été perdu !